

Résultats des brevets de techniciens supérieurs Session 2023

Le nombre de candidats (186 500) au brevet de technicien supérieur est stable à la session 2023. Après une forte diminution à la session précédente (-11 points), leur taux de succès, de 75,5 %, est quasiment stable (-0,5 point). Ainsi, 140 800 étudiants obtiennent leur diplôme en 2023. La faible évolution du taux de succès résulte d'une hausse du taux dans le domaine de la production (+1,4 points) et d'une baisse dans le domaine des services (-1,1 point) qui regroupe 73 % des candidats présents à l'examen.

Le nombre de candidats présents et le taux de succès à l'examen du BTS sont quasiment stables

À la session 2023, 186 500 candidats se présentent à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS). Cet effectif est stable par rapport à la session 2022.

Parmi les candidats présents à l'examen à la session 2023, 140 800 sont admis, effectif qui diminue de 0,7 % en un an. Le taux de succès baisse de 0,5 point par rapport à la session 2022 et s'établit à 75,5 %.

Succès au BTS en 2023 selon le mode de formation

	Présents	Admis	Taux de succès (%)
Scolaires (STS)	89 912	72 286	80,4
<i>dont : Public</i>	62 544	49 845	79,7
<i>Privé sous contrat</i>	21 768	18 948	87,0
<i>Privé hors contrat</i>	5 600	3 493	62,4
Apprentissage	79 940	58 464	73,1
Formation continue	4 984	3 865	77,5
Enseignement à distance	4 857	1 973	40,6
Individuels	6 813	4 168	61,2
Total BTS	186 506	140 756	75,5

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2023.

La part des candidats présents sous statut scolaire (48,2 %) est en baisse par rapport à la session 2022 (-6,4 points). Si leur effectif (89 900 étudiants) fléchit de 11,6 %, leur taux de succès reste stable à 80,4 %. Ce taux atteint 87,0 % pour les étudiants issus d'un établissement privé sous contrat et 79,7 % pour l'ensemble des établissements publics.

Le nombre de candidats en apprentissage (79 900) est en hausse de 19,0 %. Ils représentent ainsi 43 % des candidats.

Leur taux de succès est stable : 73,1 % d'entre eux obtiennent leur diplôme du BTS lors de la session 2023.

Les candidats issus de la formation continue (5 000 étudiants) ont un taux de succès de 77,5 %, en hausse de 2,5 points. Leur effectif continue de chuter depuis la crise sanitaire : il baisse de 20,7 % depuis la session 2022 et de 80,8 % depuis la session 2019.

L'effectif de candidats issus de l'enseignement à distance baisse de 13,1 % et compte 4 900 étudiants. Cependant l'effectif des admis (2 000) diminue de 18,0 %, car leur taux de succès, de 40,6 %, a baissé de 2,6 points en un an.

Hors BTS agricoles et maritimes, le taux de succès, de 75,0 %, est en baisse de 0,5 point en raison d'une hausse de 0,7 % du nombre de candidats présents à l'examen (171 600 candidats à la session 2023) et d'une baisse de 0,3 % du nombre d'admis (128 700 admis).

Succès au BTS en 2023 selon le domaine

Domaines	Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présents	Admis	Taux de succès (%)	
Production	51 060	40 989	80,3	19,3
Services	135 446	99 767	73,7	57,8
Total BTS	186 506	140 756	75,5	47,2
<i>dont : BTS agricoles</i>	14 801	11 937	80,6	38,1
<i>BTS maritimes</i>	73	71	97,3	8,2

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2023.

Le taux de succès varie différemment selon le domaine. Ainsi, 80,3 % des candidats pour un BTS de la production obtiennent leur diplôme (41 000 admis), ce taux augmente de 1,4 points. En revanche, le taux de succès dans le domaine des services (73,7 %) diminue de 1,1 point (99 800 admis).

Par ailleurs, la part des femmes présentes à l'examen lors de cette session (47,2 %) est en légère baisse (- 0,7 point). Cette part se maintient dans les spécialités de la production (19,3 %, -0,1 point) mais baisse dans celles des services (57,8 %, -2,2 points).

Le taux de succès est plus élevé pour les femmes mais diffère selon la catégorie de spécialités

Si les femmes réussissent mieux l'examen que les hommes quelle que soit la catégorie de spécialités, l'évolution des taux de succès par rapport à la session 2022 diffère selon la catégorie et le sexe.

En effet, dans les spécialités de la production, lors de cette session, 86,0 % des candidates présentes à l'examen obtiennent leur diplôme, cette part est de 78,9 % pour les hommes. Ce taux de succès reste stable pour les femmes et augmente de 1,7 point pour les hommes. Dans les spécialités des services, le taux de succès est de 75,2 % pour les femmes, en baisse de 1,2 point par rapport à la session précédente, et de 71,5 % pour les hommes, en baisse de 1 point.

Succès au BTS en 2023 selon la spécialité et le sexe

Catégories de spécialité	Taux de succès (%)			Part des femmes parmi les diplômés (%)
	Femmes	Hommes	Ensemble	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	86,3	84,8	84,9	6,3
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	83,9	78,3	80,3	37,0
22 Transformations	88,3	78,4	81,5	34,1
23 Génie civil, construction et bois	88,4	79,8	81,2	18,6
24 Matériaux souples	87,7	81,7	87,0	89,0
25 Mécanique, électricité, électronique	85,4	76,9	77,2	4,4
Total domaine de la production	86,0	78,9	80,3	20,7
30 Spécialités plurivalentes des services	84,2	77,6	81,9	67,0
31 Échanges et gestion	73,6	70,1	72,0	54,1
32 Communication et information	78,1	75,1	76,6	52,3
33 Services aux personnes	76,6	73,3	75,8	79,2
34 Services à la collectivité	79,8	76,8	78,6	59,9
Total domaine des services	75,2	71,5	73,7	59,0
Total BTS	76,4	74,6	75,5	47,8

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2023.

Les bacheliers issus de la filière professionnelle ont un taux de succès en hausse

Hors BTS agricoles, les candidats présents à l'examen du BTS session 2023 et issus d'un baccalauréat général représentent 29 % des effectifs présents (50 300 individus) et 33 % des admis (43 000 individus). Ils conservent ainsi le meilleur taux de succès (85,5 %), bien qu'en baisse de 1,2 point en un an.

Les candidats anciens bacheliers technologiques (56 900 individus) sont les plus nombreux et composent 33 % de l'ensemble des candidats lors de cette session. Ils connaissent un taux de succès de 76,0 %, en baisse de 1,9 point. Leur effectif présent à l'examen baisse de 5,5 %,

celui de leurs admis baisse de 7,7 % et atteint 43 200 étudiants.

Les candidats détenteurs d'un baccalauréat professionnel représentent 32 % de l'effectif présent global (55 500 individus présents). Leur nombre de présents augmente de 5,5 % et celui des admis de 7,6 %. Leur taux de succès, de 64,8 %, est en hausse de 2,1 points tout en restant nettement inférieur à celui des détenteurs d'un baccalauréat général (-21 points) et à celui des détenteurs d'un baccalauréat technologique (-11 points).

Les 8 900 candidats issus d'un autre diplôme (5,2 % de l'ensemble) ont, quant à eux, un taux de succès de 73,3 %, en baisse de 1,3 point.

Succès au BTS en 2023 selon le diplôme initial

	Présents	Admis	Taux de succès (%)
Baccalauréat général	50 346	43 031	85,5
Baccalauréat technologique	56 859	43 239	76,0
Série STI, STI2D, STD2A	13 150	10 820	82,3
Série STL	3 071	2 421	78,8
Série STT, STMG	33 898	24 674	72,8
Série SMS, ST2S	4 708	3 553	75,5
Série hôtellerie	1 379	1 240	89,9
Autres séries (TMD, STAV)	653	531	81,3
Baccalauréat professionnel	55 533	35 978	64,8
Domaines de la production	22 681	16 121	71,1
Domaines des services	27 104	16 421	60,6
Domaine indéterminé	5 748	3 436	59,8
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	8 967	6 571	73,3
Total BTS (hors BTS agricoles)	171 705	128 819	75,0

Champ : diplômés de BTS, hors BTS agricoles, session 2023

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer, session 2023.

Agnès LIÈVRE
MESR-SIES

Champ : France métropolitaine et DROM

Source : MESR-SIES / Systèmes d'information CYCLADES du MENJ et des ministères en charge de l'agriculture et de la mer

Précaution : Les indicateurs publiés dans cette note sont des taux de succès bruts (rapport effectif des admis sur effectif des présents) et non des taux de réussite calculés sur des cohortes (rapport effectif des admis sur effectif des entrants en 1^{ère} année de STS).